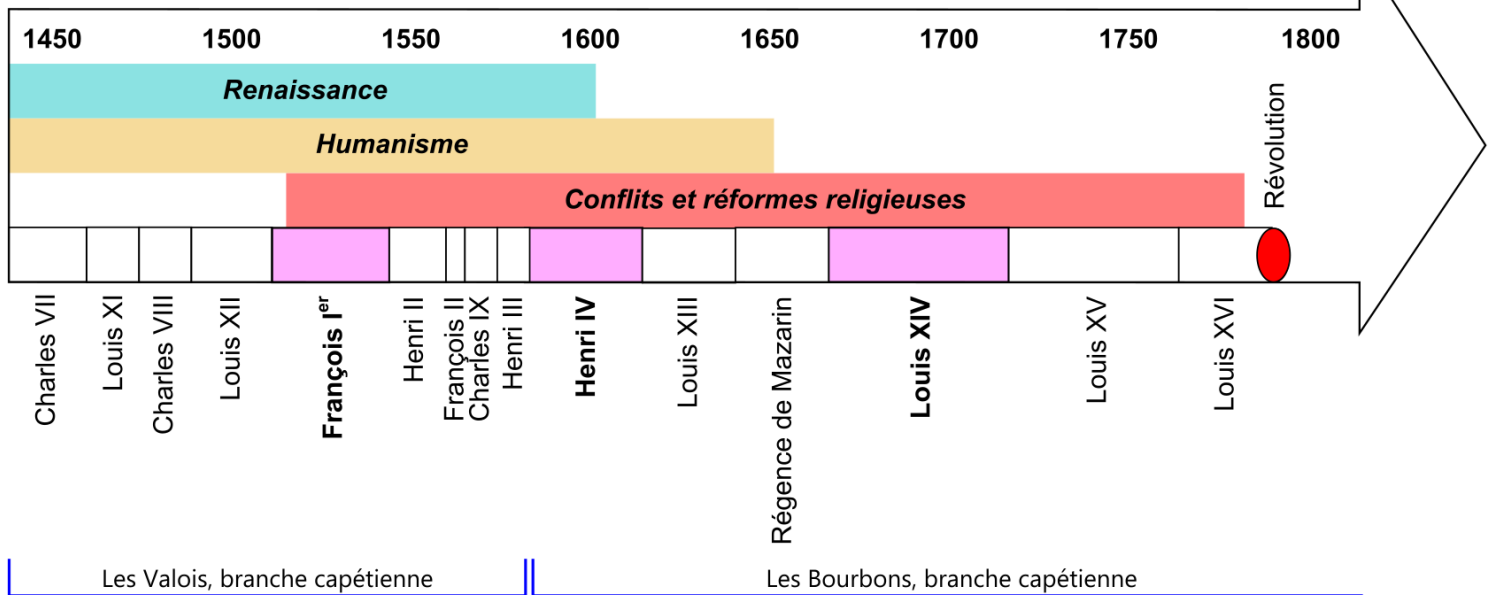


Les rois de France aux XVI^e et XVII^e siècles

A la fin du Moyen-âge, le pouvoir royal s'est réaffirmé
 Les rois deviennent de grands seigneurs dominant le territoire français
 Les seigneurs sont des vassaux du roi et ce dernier est le seigneur absolu

Les rois de France des XVI^e et XVII^e siècles cherchent à faire perdurer cette raffirmation royale et la puissance obtenue au travers des grandes réformes et guerres des siècles précédents

■ **François I^{er}**
 "Le Restaurateur des lettres et des arts", un roi de la Renaissance

Exemples de trois rois :

- François I^{er}, 1515 - 1547, Capétien Valois
- Henri IV, 1589 - 1610, Capétien Bourbon
- Louis XIV, 1643/1661 - 1715, Capétien Bourbon

Aspect militaire

1515 : **bataille de Marignan** entre Suisses et Français
 Victoire française en seulement 16h
 Issue : la France remporte le duché de Milan

↳ Grande popularité du roi dès son arrivée au pouvoir

Aspects culturel et linguistique

Imposition de l'usage de la langue française au détriment du latin et des langues patoises par l'**ordonnance de Villers-Cotterêts** en 1539
 - Que tous puissent comprendre les décisions de justice et les actes administratifs

↳ Le plus ancien texte de loi encore en vigueur !

Aspect religieux

Obéissance du clergé : le roi nomme les évêques et les abbés au sein du domaine royal français

Aspect politique

Roi qui impose son autorité face à l'ensemble du peuple français, les trois ordres sont concernés

Aspect architectural

Grâce aux artistes qu'il rencontre, un nouveau style se démarque : **l'art de la Renaissance**, s'inspirant des Romains et des Grecs de la période antique :

- Symétrie et respect des proportions
- Equilibre des motifs
- Présence de colonnes et de voûtes
- Le style gothique disparaît peu à peu
- Seule la forme des châteaux conserve un caractère médiéval, la décoration s'en écarte



Un roi puissant dans de nombreux domaines

Aspects artistique et littéraire

Roi grand mécène

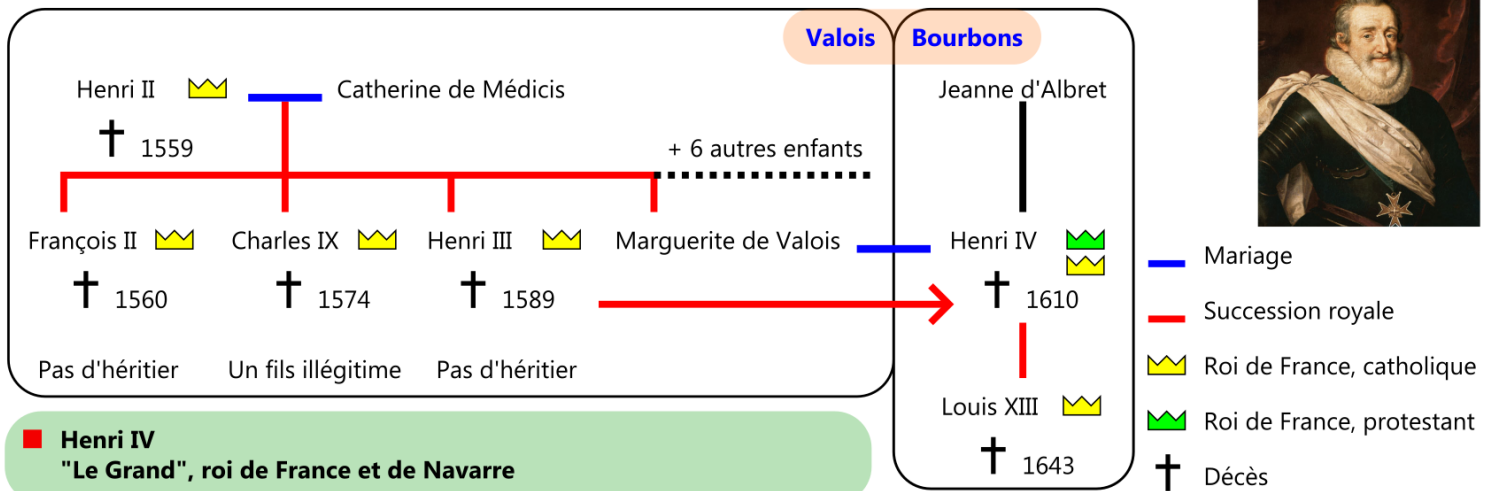
Il invite de nombreux artistes, surtout des Italiens comme **LE ROSSO** ou Léonard de **VINCI**
 Il s'entoure de ces artistes pour la construction, l'embellissement, la décoration de ses châteaux (Fontainebleau, Chambord, ...)
 Il fonde de nombreuses écoles et bibliothèques
 A la cour, il organise de nombreuses fêtes dans lesquelles sont invités des chanteurs, des danseurs, ...

Absolutisme
Droit divin

Edit
Ligue catholique

Ordonnance
Parlement

Régence
Révocation

Les rois de France aux XVI^e et XVII^e siècles

Henri IV "Le Grand", roi de France et de Navarre

Henri III est un roi catholique menacé car n'ayant pas de descendance masculine pour lui succéder à sa mort (= la loi salique). La **Ligue catholique** qui s'oppose féroce aux protestants met la pression au roi pour que le trône perdure. Cependant, Henri III sent que la Ligue devient trop puissante au sein de la famille royale et il se préoccupe alors davantage des défenseurs catholiques plutôt que de combattre les protestants. Début août 1589, il reçoit le moine Jacques **CLEMENT** qui lui avait annoncé être porteur de nouvelles. Le moine avait pour réelle ambition de tuer le roi qui, face à la pression religieuse, avait fini par conclure une alliance avec son cousin et beau-frère **Henri de Navarre** (futur Henri IV) qui était protestant et cela malgré que la dernière Guerre de religion (la huitième, débutant en 1585) oppose ces deux personnages. Toujours sans descendance, c'est donc bien Henri de Navarre qui prend le pouvoir. Sa confession protestante le rend largement impopulaire vis-à-vis du peuple majoritairement catholique. Il se bat contre la Ligue catholique qui conteste son pouvoir

Face à cette impopularité grandissante et l'impossibilité pour **Henri IV** de garder sereinement sa religion, il finit par se soumettre et renonce à sa foi

Il se convertit à la religion catholique en 1593

- La paix est relativement retrouvée dans le royaume
- L'autorité royale est retrouvée

Mais, Henri IV doit alors combattre les protestants s'il veut conserver ces acquis

Le roi ne souhaite pas s'attaquer aux protestants malgré les pressions de la Ligue catholique. Il lui est alors nécessaire d'apaiser les tensions au sein de son royaume

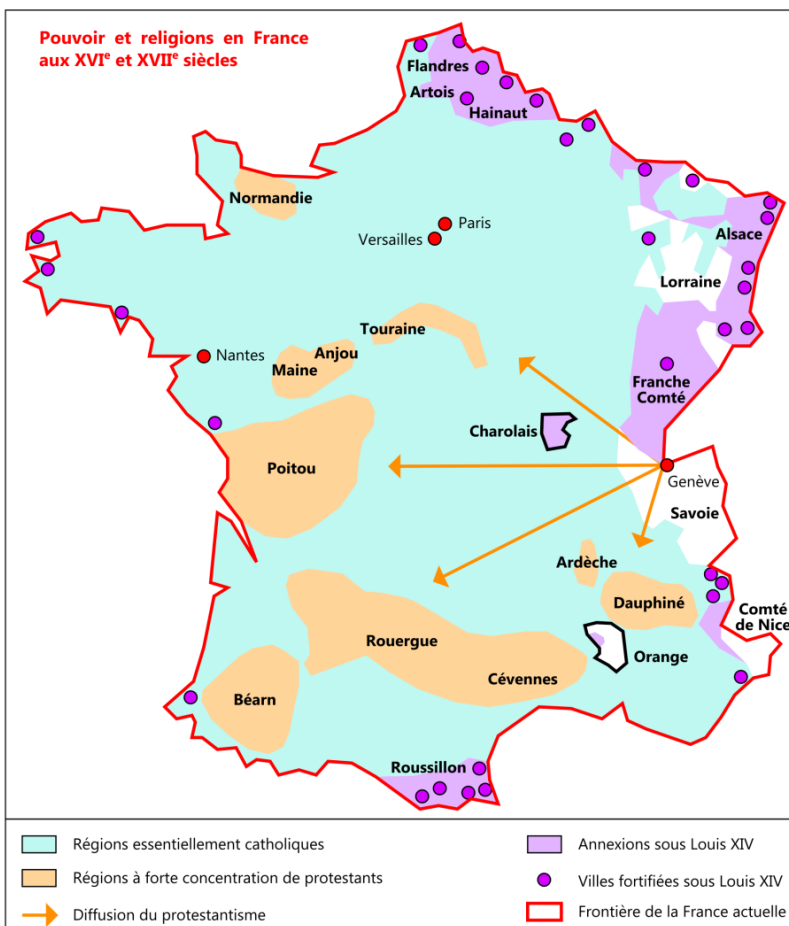
Les protestants ne renoncent pas à leur foi malgré les luttes acharnées des catholiques et l'Inquisition les pourchassant pour les convertir par la force ou les tuer

En **1589**, Henri IV prend une décision : mettre fin aux Guerres de religion qui frappent la France. Il souhaite établir une paix religieuse durable qui s'impose à tous

Edit de Nantes

- La religion catholique est majoritaire et peut être exercée librement et sans trouble
- La "religion prétendue réformée" (la religion protestante) peut, elle-aussi, s'exercer librement et les protestants peuvent vivre sans être brutalisés

Bien évidemment, **cet édit est contesté par les catholiques** qui sont majoritaires au sein de la Cour et des institutions politiques. Henri IV argumente que par son statut de roi, tous lui doivent obéissance et le **Parlement** doit alors enregistrer, valider l'édit royal. Il déclare ainsi au Parlement en 1599 "Dieu m'ayant choisi pour me placer à la tête du royaume (...) faites ce que je vous commande, pour moi mais aussi pour le bien de la paix"



Les rois de France aux XVI^e et XVII^e siècles

■ Louis XIV

"Le Roi soleil", le représentant absolu de Dieu sur Terre

A la mort de **Louis XIII** en 1643, son fils n'est âgé que de cinq ans. Ce dernier devient roi sous le nom de **Louis XIV**, mais ne peut pas encore régner seul. C'est sa mère **Anne d'Autriche** et le cardinal Jules **MAZARIN**, principal ministre d'Etat (= le principal conseiller du roi) qui assurent alors la **régence**. Louis XIV gouverne personnellement à partir de 1661, à la mort du cardinal. Il ne prend pas de ministre d'Etat et règne seul

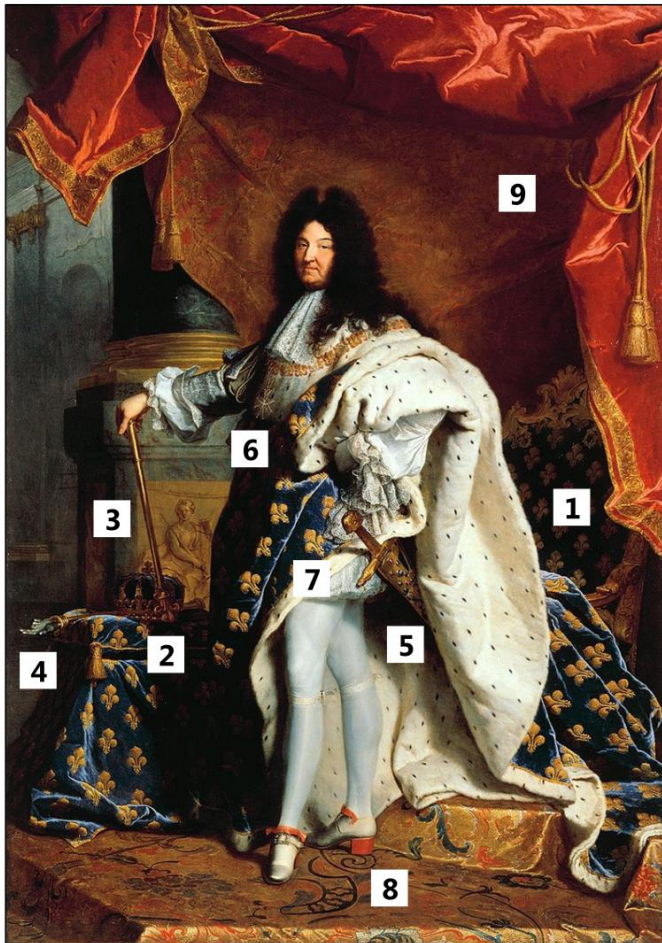
Il souhaite faire triompher la "**Monarchie absolue de droit divin**" →

Selon Louis XIV dans un écrit de 1666 :

- **Monarchie** = "Toute puissance, toute autorité résident dans la main du Roi. Les rois sont seigneurs absolus"

- **Absolue** = "Toute puissance, toute autorité"

- **De droit divin** = "La volonté de Dieu est que quiconque est né sujet obéisse au Roi"



"Louis XIV en costume de sacre", Hyacinthe RIGAUD (peintre français), 1701, musée du Louvre (Paris), huile sur toile, 2,77 x 1,94 mètres

De nombreux éléments sont présents sur ce tableau symbolisant différents pouvoirs du roi Louis XIV et la monarchie absolue de droit divin. Ce tableau dresse un portrait de l'autorité du roi français

1 = **Le trône** (la monarchie, le pouvoir politique)

2 = **La couronne** (l'autorité universelle, le pouvoir politique)

3 = **Le sceptre** (la puissance, le commandement, le pouvoir politique)

4 = **La Main de Justice** (le pouvoir judiciaire)

5 = **L'épée de Charlemagne** (le chef de ses sujets et de l'Eglise, les décisions de loi, les pouvoirs militaire, législatif et religieux)

6 = **Le collier d'or et la Grande croix de l'Ordre du Saint-Esprit** (la distinction la plus élevée dans la noblesse, les pouvoirs social et religieux)

7 = **Le manteau bleu azur à fleur de lys** (le lys symbolise la Vierge Marie et sa pureté, le pouvoir religieux)

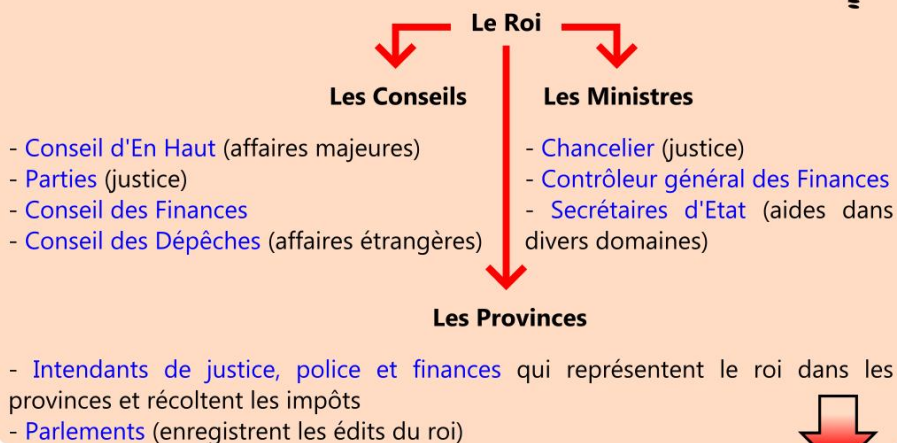
8 = **Le talon rouge** (marque de noblesse, le pouvoir social)

9 = **Le rideau pourpre** (le rouge est une couleur noble, le pouvoir social)

Louis XIV est représenté comme **un roi solide et fort** (il esquisse un pas de danse, se tient droit et sur une estrade, il ne sourit pas pour montrer son autorité)

Enfin, pour asseoir son autorité dans le royaume, il instaure la "**ceinture de fer**" en **construisant des villes fortifiées** aux frontières sous l'impulsion de l'architecte français **VAUBAN** et en **annexant des terres** (voir croquis en page 2)

Louis XIV montre aussi son pouvoir en réorganisant le gouvernement et en imposant son autorité sur tous



Louis XIV veut imposer l'unité religieuse sur son territoire. Pour cela, il **révoque l'édit de Nantes** (il l'annule) en **1685** par l'**édit de Fontainebleau** : les temples doivent être détruits, les protestants doivent se convertir au catholicisme, ceux qui ne s'y soumettront pas seront considérés comme des hérétiques et seront de nouveau pourchassés. Les protestants sont considérés comme un danger pour l'absolutisme et dans la mesure où le roi est le représentant de Dieu sur Terre, le catholicisme devient la seule religion autorisée

Cela entraîne de nouvelles tensions, mais exprime nettement le pouvoir total du roi qui ose revenir sur des décisions d'anciens rois

La **monarchie absolue de droit divin** perdure sous Louis XV et Louis XVI jusqu'en 1789 et la **Révolution française** où l'autorité royale est **démolie par le peuple en colère**

Le roi gouverne seul, mais peut se faire aider de conseillers qu'il est libre d'écouter ou non